



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 18 janvier 2024

MESURES DE SÉCURITÉ SUR NANTES

Dans le contexte actuel de niveau élevé de la menace terroriste, pour permettre la bonne tenue du match de Coupe de France entre Nantes et Laval et permettre à tous de manifester en toute sécurité, Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Loire-Atlantique a pris plusieurs mesures de sécurité spécifiques afin de préserver l'ordre public.

Sont ainsi interdits, sur la commune de Nantes, du samedi 20 janvier à 8h au dimanche 21 janvier à 20h :

- L'enlèvement ou le transport de tout carburant, par jerricans, cubitainers, bidons, flacons ou récipients divers,
- Le port, le transport et l'utilisation d'artifices de divertissement.
- Le port et le transport d'objets pouvant constituer une arme par destination

L'arrêté est publié sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique :

[Recueil des actes administratifs n°011 du 18 janvier 2024](#)

**Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle**

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes

02 40 41 20 91
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr